

## **AVIS DE DELIVRANCE**

CNR indique qu'il a été conclu le 18 avril 2024, sous la référence 7028, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de PEYRIEU, sur les parcelles cadastrées section C n° 645p, 646p, 648p, 686p et section ZE n° 5p, 6p, 7p, 8p, 58p, 66p, 67p, en surface d'une superficie de 13 113 m<sup>2</sup>, le tout représenté par un point rouge sur la vue aérienne de situation ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu pour le maintien d'une STEP de type lagunage dont le bénéficiaire détient la compétence exclusive.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 7028 :

- [cnr.belley@cnr.tm.fr](mailto:cnr.belley@cnr.tm.fr),
- OU *Direction des Territoires – Périmètre Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs – 01300 BELLEY.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Lyon - Palais des Juridictions administratives - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 - tél. : 04 87 63 50 00 - [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr) - <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 22 avril 2024.

